13 avril 2010

Communiqué de Presse
EXELTIUM

La signature par EDF et Exeltium, le 25 mars dernier, des avenants au Contrat de Partenariat Industriel, a permis de préciser définitivement dans quelles conditions chacune des deux phases du projet serait mise en œuvre.

Par ailleurs :

1) Exeltium, les dix prêteurs seniors (BNP Paribas, CA CIB, Natixis, Société Générale, Banca IMI, Banco Santander, BTMU, Dexia, Banesto et ING) et la Caisse des dépôts et consignations (souscripteur d'une obligation subordonnée émise par Exeltium) ont signé, le 12 avril, l'ensemble de la documentation de financement portant sur un montant de 1 825M€ ;

2) L'Assemblée Générale d'Exeltium a autorisé, le 13 avril, une augmentation de capital à hauteur de 175M€, puis, les 6 actionnaires fondateurs (Air Liquide, ArcelorMittal, Arkema, Rio Tinto Alcan, Rhodia, Solvay) et les 20 autres groupes* qui se sont engagés à les rejoindre souscriront le 16 avril les actions nouvelles correspondantes.

Dés lors, les premières livraisons d'électricité par Exeltium à ses clients/actionnaires commenceront le 1er mai après versement à EDF de l'apport permettant à Exeltium d'acquérir des droits sur une partie de la production électro-nucléaire d'EDF et l'engageant à acheter environ 150TWh pendant 24 ans.

Exeltium rappelle que ses clients/actionnaires, par des engagements contractuels d'au minimum 15 ans, mais pouvant être suspendus après 10 ans, auront ainsi accès à un prix offrant une visibilité à long terme.

Ce prix est soumis à des aléas significatifs directement liés d'une part à la structure du financement d'Exeltium et à la couverture des risques estimés par les prêteurs, et d'autre part, aux risques industriels liés au développement et à l'exploitation du parc électro-nucléaire d'EDF qui seront partagés par Exeltium dans le cadre du Contrat de Partenariat Industriel.

Exeltium assurera l'approvisionnement d'une centaine de sites industriels électro-intensifs, dont la compétitivité internationale est très sensible au prix de l'électricité : Aluminium, Chimie, Environnement, Gaz Industriels, Papeterie, Sidérurgie, Verrerie, *etc.*, pour une part significative de leurs besoins. Ces sites sont localisés dans 16 régions métropolitaines, dont la moitié en Nord-Pas-de-Calais, Rhône Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce projet, qui a reçu l'aval de la Commission européenne, a été constamment soutenu par les pouvoirs publics depuis 2005, date de la Table Ronde des Industriels Electro-Intensifs Français.

---

* Ahlstrom Labelpack, Ahlstrom Specialties, Arjowiggins Papiers Couchés, Befesa Valera, Comilog Dunkerque, Eaux du Sud Parisien, Gascogne Paper, Ineos Manufacturing France, Linde France, Norske Skog Golbey, Nyrstar, Omya, Papeteries de Clairefontaine, Perstorp France, Polimeri Europa France, Roquette Frères, Saint-Gobain Isover, Société des Produits Chimiques d'Harbonnières, Tessenderlo Chemie SA, Total Petrochemicals France.

Contact presse : Laurent Chabannes, Président / +33 (1).43.12.54.00

Note aux rédactions : Exeltium est une société par actions simplifiée fondée le 13 mai 2006 par six grands industriels très gros consommateurs d'électricité (Air Liquide, ArcelorMittal, Arkema, Arkema, Rio Tinto Alcan, Rhodia, Solvay) en vue de l'approvisionnement à long terme en électricité de sites industriels appartenant à ses 26 futurs associés-clients.

Siège social
43, boulevard Malesherbes – 75008 Paris
Tel : 33 (0) 1 43 12 54 00
Fax : 33 (0) 1 40 07 52 64

Société par actions simplifiée au
capital de 1 570 000 euros

R.C.S Paris 490 299 989
Code NAF 40.1E
TVA intra. FR304 902 999 89 000 15